

COUR SUPRÊME DU YUKON

SUCCESSION DE _____,
défunt
AUSSI CONNU SOUS LE NOM DE _____

ASSIGNATION À PRODUIRE UN TESTAMENT OU UN ÉLÉMENT D'ACTIF

Destinataire : _____

Il appert de l'affidavit de _____
fait sous serment le _____ 20__ que le document testamentaire
signé par _____, domicilié de son vivant
à _____, qui est décédé le _____ 20__, ou
tout élément d'actif pourrait être en votre possession ou en votre puissance.

Ordre vous est donné d'apporter à la Cour suprême du Yukon, Palais de justice,
2134, Second Avenue, à Whitehorse, au Yukon, Y1A 5H6, et de laisser au
greffier de la cour tout document testamentaire signé par _____
_____ ou de me délivrer tout élément d'actif qui est en
votre possession ou en votre puissance à l'adresse pour délivrance figurant ci-
dessous, dans les 14 jours suivant la signification de la présente assignation.

Si aucun document testamentaire ou autre élément d'actif n'est en votre
possession ou en votre puissance, vous devez, dans le même délai, déposer à
la Cour suprême du Yukon un affidavit attestant ce fait et énonçant ce que vous
savez du document testamentaire, le cas échéant, signé par le défunt
_____ ou de tout élément d'actif.

Fait le _____

Signature [personne délivrant
l'assignation ou son avocat]

Nom en lettres moulées [personne
délivrante l'assignation ou son avocat]

ADRESSE POUR DÉLIVRANCE de la personne délivrant l'assignation :
(Obligatoire : (en application des règles 4(10) et (11)) **doit être** une adresse
domiciliaire ou professionnelle **ET** une adresse postale au Yukon) :

Facultatif

Téléphone : _____

Adresse de courriel : _____

Numéro de télécopieur pour délivrance : _____